



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 6 mars 2024

Les personnels de l'Éducation nationale mobilisés contre les inégalités territoriales !

Depuis plusieurs années déjà, les personnels dénoncent la mise à sac de l'éducation prioritaire : les classements internationaux montrent que l'école française est une des plus inégalitaires des pays de l'OCDE, la publication des IPS a mis au jour l'ampleur de ces inégalités ainsi que la responsabilité du secteur privé.

Pourtant le ministère de l'Éducation nationale refuse de mettre en œuvre une politique ambitieuse de lutte contre les inégalités territoriales. Il laisse la situation se dégrader dans les territoires les plus défavorisés et promeut des politiques de vitrine : les écoles, les collèges et les lycées n'ont pas besoin de nouveaux labels ou de resectorisation mais de moyens à la hauteur des besoins.

SUD éducation soutient la mobilisation des personnels qui revendiquent des moyens pour lutter contre la dégradation du service public d'éducation et pour améliorer leurs conditions de travail. Dans les départements les plus pauvres, les élèves et les personnels travaillent dans des conditions déplorables : aux fuites d'eau, nuisibles, températures excessives, murs dégradés, salles sans rideaux ou sans volets... s'ajoute le manque criant de personnels enseignant-es, AESH, de vie scolaire, médico-sociaux... La dégradation du service public d'éducation est responsable d'une fuite toujours plus importante vers le privé : d'ici 10 ans, il y aura sans doute plus d'élèves scolarisé-es dans le privé que dans le public à Paris dans le second degré.

La rentrée n'a pas eu lieu dans le 93 et, depuis deux semaines, la mobilisation ne cesse de s'amplifier. Dans le même temps, les personnels mobilisé-es du 95 ont occupé le rectorat et, dans le 69, les personnels continuent la mobilisation en éducation prioritaire au retour des congés. L'ampleur de la mobilisation doit conduire le

Fédération SUD Éducation


31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fedede@sudeducation.org

www.sudeducation.org





ministère à ouvrir de véritables concertations sur l'état de l'éducation prioritaire et à mettre des moyens sur la table en lien avec les collectivités territoriales pour garantir l'accès à un vrai service public d'éducation sur tout le territoire !

Contre les discriminations territoriales, SUD éducation soutient les mobilisations et appelle à les amplifier !